



Préservateur pour bois



(60102155 /1 L – 60102156 /3,78 L)

MISE À JOUR

23 avril 2018

Assurez-vous d'avoir en main une fiche technique à jour en consultant notre site : techniseal.com

Canada et É.-U. : composez le 1 800 465-7325

Autres : composez le (514) 523-8324 (Canada)

UTILISATIONS

- Pour terrasses, clôtures, parements, etc. – bois traité ou non – neuf ou vieux

PROPRIÉTÉS

- Pour terrasses, clôtures, parements, etc. – Bois traité ou non – neuf ou vieux
- Protège contre la moisissure, la pourriture et les champignons
- Pénétrant – ne laisse aucune pellicule en surface

DESCRIPTION

Le Préservateur Techniseal[®] pour bois est un fongicide incolore et pénétrant conçu pour la protection du bois non traité, neuf ou vieux, avant l'application d'un scellant, d'une teinture, d'une peinture ou d'un vernis. Il est idéal pour la retouche des coupes du bois traité en usine (autoclave), ainsi que pour la protection intégrale du bois non traité. Efficace autant sur les surfaces horizontales que verticales, il prolonge la vie des terrasses, clôtures, parements, pergolas, balcons, bardeaux, quais, etc. Composé de naphatéate de zinc, le Préservateur Techniseal[®] protège le bois contre la moisissure, la pourriture et les champignons causés par l'eau et l'humidité.

MODE D'EMPLOI

AVANT DE COMMENCER

- Ne pas appliquer sur le cèdre. • Appliquer seulement sur un matériau nu* ou sur une surface déjà protégée avec ce produit, • **TOUJOURS FAIRE UN ESSAI** sur une petite zone peu apparente de 0,4 m² (4 pi²), afin de vous assurer que le résultat répond à vos attentes (voir la Garantie).

* Verser quelques gouttes d'eau sur la surface. Si l'eau perle, ne pas appliquer le Préservateur.

PRÉPARATION DE LA SURFACE (ESSENTIELLE)

1. Protéger les surfaces adjacentes ne devant pas être traitées.
2. Nettoyer la surface entière à l'aide du Nettoyant Techniseal[®] pour bois (144-500), en suivant le mode d'emploi du produit.

APPLICATION

Conditions d'application

- La surface doit être poreuse, propre, sèche et tiède au toucher. La température doit se situer entre 10 °C et 25 °C.
- Il ne doit pas y avoir risque de pluie dans les 24 prochaines heures.
- Employer la même méthode d'application du début à la fin.

Outils nécessaires :

- Pinceau
- Ruban-cache, toile et accessoires de protection.

Ce produit est prêt à l'emploi ; ne pas le diluer. Agiter le contenant ou remuer le produit avant et pendant l'application.

À l'aide du pinceau, saturer le bois d'une couche de Préservateur, en évitant la suraccumulation. Sur le bois très poreux ou sur le bois qui ne sera pas couvert d'un revêtement, appliquer une deuxième couche de 6 à 24 heures plus tard.

Pour protéger davantage le bois non traité en usine, attendre 48 heures et appliquer le Protecteur sans entretien pour bois Techniseal® (144-3X3).

Séchage : Attendre 24 heures avant de circuler sur la surface. Bloquer l'accès.

POUVOIR COUVRANT

1 L couvre de 3 à 5 m² (32 à 54 pi²). La consommation dépendra de la porosité de la surface à traiter.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit frais et sec.

NETTOYAGE ET ÉLIMINATION

Nettoyer les outils à l'aide d'une essence minérale, puis avec de l'eau chaude et savonneuse. Ne pas réutiliser le contenant vide ; en disposer dans un centre de recyclage local. Entreposer le Préservateur non utilisé hors de la portée des enfants et des animaux. Consulter la municipalité pour connaître les règles d'élimination des contenants vides ou de tout produit non utilisé.

PRÉCAUTION

PRÉCAUTION PEUT IRRITER LES YEUX. PEUT IRRITER LA PEAU. Tenir le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter d'inhaler les vapeurs. Nocif si ingéré ou inhalé. Inflammable; Tenir loin des flammes et des étincelles. Cause des irritations de la peau et des yeux. Sensibilisant cutané potentiel. Éviter d'inhaler les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un pantalon long, un vêtement à manches longues, des chaussures et des chaussettes ainsi que de gants de caoutchouc lors de l'application de ce produit. Après usage, se laver au savon et à l'eau avant de manger ou de fumer. Phytotoxique lorsque mouillé. Toxique pour les poissons; ne pas contaminer les points d'eau. **PREMIERS SOINS :** En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette, ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RESTRICTIONS

Ne pas appliquer par pulvérisation ou immersion. Utiliser à l'extérieur sur des surfaces hors sol uniquement. Ne pas utiliser dans les habitations. Ne pas appliquer sur les tables à pique-nique, les accessoires de jeu pour enfants ou d'autres surfaces pouvant être en contact prolongé avec la peau, les végétaux, les aliments, la nourriture pour animaux ou l'eau potable. Ne pas contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets

EMPAQUETAGE

Code de produit	Format détail	Unités par boîte	Unités par palette
60102155 (144-271)	1 L	6	480
60102156 (144-273)	3,78 L	4	180

AVERTISSEMENT

PREMIERS SOINS : En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas d'éclaboussure dans les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette, ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale. **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Contient un distillat de pétrole et du naphthénate de zinc ; prodiguer les mêmes soins que pour l'ingestion de kérosène. **DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :** Toxique pour les organismes aquatiques

TRANSPORT

Terre

Exempté selon le règlement sur le transport des matières dangereuses (voir article 1.33).

Emballage classe III (Point d'éclair > 37,8 °C)

Mer

UN1268

Distillats de pétrole, n.s.a. (Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole))

Classe : 3

GE : III

GARANTIE LIMITÉE

N'ayant aucun contrôle sur l'utilisation des produits, Techniseal® ne peut garantir le résultat final. En vertu de la présente garantie, l'acheteur est responsable du remplacement de tout produit défectueux. Une preuve d'achat sera exigée pour toute réclamation. L'utilisateur devra déterminer préalablement si le produit convient à l'utilisation prévue, et lui seul assumera tous les risques et responsabilités à cet égard. L'utilisateur doit effectuer un essai sur une petite zone peu apparente (environ 0,4 m² – 4 pi²), selon les conditions d'utilisation prévues. Dans le cas où aucun essai n'aurait été effectué, la garantie ne s'appliquera qu'à l'application sur 0,4 m² (4 pi²). Cette garantie limitée exclut toute responsabilité liée aux dommages consécutifs, indirects, fortuits ou spéciaux. À l'exception de la garantie limitée évoquée ci-dessus, le fabricant décline expressément et exclut toute autre garantie expresse, toute garantie implicite de valeur marchande des biens, et la garantie implicite d'adéquation des produits à un usage particulier.